

Conakry le, 17 juillet 2023

## **Avis d'appel public à manifestation d'intérêt**

**N°: 003/SONAPI SA/PRMP/2023**

### **Recrutement de cabinets d'avocats sur accord-cadre pour le compte de la SONAPI.SA**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans :
  - ❖ Le journal des appels d'offres n°615 du 13 février 2023 ;
  - ❖ Le journal Horoya -quotidien national n°8177 du 13 février 2023 ;
  - ❖ Le journal Le pays n°107 du 13 février 2023.
2. La SONAPI.SA dans le cadre de l'exécution de son budget a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) **« Recrutement de cabinets d'avocats sur accord-cadre »**
3. Les services comprennent la veille juridique, l'assistance à la SONAPI.SA dans les règlements à l'amiable, la représentation de la SONAPI.SA dans la défense de ses intérêts.....
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à six (6) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : Sélection fondée sur la qualité technique, basée notamment

sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée.

5. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.
6. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :
  - a. Expérience générale
  - b. Expérience spécifique (dans des conditions semblables)
  - c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement
  - d. ETC.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence ou obtenir les TDRs à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : A l'attention de : Responsable de Passation des Marchés de la SONAPI.SA ; Yimbaya km 17, commune de Matoto, Tel: 624 74 75 08; 621 01 12 20; Email: [sonapispm@hotmail.com](mailto:sonapispm@hotmail.com)
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées avec la mention « MISSION DE SELECTION D'UN CABINET DE RECRUTEMENT/SONAPI.SA » à l'adresse ci-après : SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT ET DE LA PROMOTION IMMOBILIERE (SONAPI.SA), Yimbaya km 17, commune de Matoto, Tel : 621 01 12 20 ; 612 12 12 19 10 ; Email : [sonapispm@hotmail.com](mailto:sonapispm@hotmail.com)

**Date limite : 31 Juillet 2023**

**Heure : 10 Heures 30 minutes**

9. La décision de sélection des consultants sera prise et notifiée le 21 Août 2023.

La Directrice Générale



**Maimouna Laure MAH-BARRY**

